

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**Session SMF 2020 à Poitiers (86) du 19 au 24 octobre**

**À retourner avant le 15 mai 2020 à Jean PROVOST**  
5, plan de la Maillerie, F-86170 CISSÉ

Pour la France, joindre un chèque établi à l'ordre de la **Société mycologique du Poitou** équivalent à 50 % de la totalité de vos frais de participation à la session, plus la totalité de l'adhésion à la SMF.

Pour l'étranger, **uniquement par virement international, option « Our »** (tous les frais à votre charge), les chèques seront refusés. IBAN : **FR76 1940 6000 0301 4194 3911 133** – BIC/SWIFT : **AGRIFRPP894**

**Nom** (en capitales) :

**Prénom** :

**Nom et prénom de la personne accompagnante** :

**Adresse** :

**Code postal** :

**Ville** :

**Pays** :

**Adresse électronique** :

**Tél.** :

**Tél. mobile** :

**Membre SMF** : OUI\*    NON\*

Jour et heure d'arrivée :

Jour et heure de départ :

Si vous ne voulez pas que vos n<sup>os</sup> de téléphone et adresse électronique apparaissent sur les documents remis aux participants, cochez cette case :

### **Séjour complet**

Le séjour complet comprend l'hébergement et les repas, du dîner du lundi soir au petit déjeuner du samedi. Les séjours incomplets ne seront pris en compte qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai s'il reste des chambres.

Accueil le lundi 19 octobre à partir de 14 heures.

Départ le samedi 24 octobre après le petit-déjeuner.

### **Communication**

Je présenterai une communication :    OUI\*    NON\*

**Intitulé et durée prévue (30 à 45 minutes maximum) :**

Résumés à envoyer à Raphaël HERVÉ par courriel à [raphael.herve@wanadoo.fr](mailto:raphael.herve@wanadoo.fr), **avant le 15 mai 2020** (ils seront insérés dans le fascicule de la session).

**Poste de travail.** Je viendrai avec :

Microscope :

OUI\*

NON\*

Loupe binoculaire :

OUI\*

NON\*

Dessiccateur :

OUI\*

NON\*

Ordinateur :

OUI\*

NON\*

**Matériel électrique** : prévoir rallonges et multiprises (non fournies).

**Date et signature**

\* Rayer les mentions inutiles dans tout le document

## TARIFS DU SÉJOUR AU CREPS DE POITIERS

SESSION SMF 2020 À POITIERS (86)	Prix par personne	Nbre de personnes	Total
<b>Adhésion à la SMF pour les non-membres</b> (somme à verser <u>intégralement</u> en plus de l'acompte de 50 % de vos frais de participation à la session)	36 €		€
<b>Droits d'inscription à la session des membres SMF ou SMP</b>	37 €		€
<b>Droits d'inscription des accompagnants</b>	28 €		€
<b>Vous souhaitez un hébergement au CREPS de Poitiers</b>			
	OUI*	NON*	
<p><i>Dans l'affirmative vous trouverez ci-dessous les barèmes de la demi-pension du lundi et des pensions complètes pour les autres jours (par jour et par personne ; repas en libre-service). Valeurs à cocher en fonction de votre choix de résidence et du type de chambre retenu (à reporter dans la grille ci-dessous)</i></p> <p><b>Remarque importante pour les pensionnaires :</b> le dîner de gala, servi à table, a un coût supérieur de 17 €, n'oubliez pas d'ajouter cette somme au prix de la pension du jeudi.</p> <p><b>NB.</b> Pour la prestation repas seuls (hébergement externe), le coût supplémentaire pour le dîner de gala du jeudi est inclus.</p>			
<p>* <b>Résidence Aunis et Saintonge. Demi-pension :</b> chambre individuelle, 39,00 €— chambre double, 34,00 €  <i>Pension complète :</i> chambre individuelle, 56,00 €— chambre double, 51,00 €</p> <p>* <b>Résidence Angoumois. Demi-pension :</b> chambre individuelle, 45,50 €— chambre double, 39,50 €  <i>Pension complète :</i> chambre individuelle, 62,50 €— chambre double, 56,50 €</p> <p style="text-align: center;">(* Reporter ci-dessous le tarif correspondant à votre choix de pensionnaire, par jour et par personne)</p>			
<b>Lundi 19 octobre</b>			
* Demi-pension avec dîner en libre-service	€		€
Dîner en libre-service (hébergement externe au CREPS)	18,50 €		€
<b>Mardi 20 octobre</b>			
* Pension complète avec repas en libre-service	€		€
Déjeuner et dîner en libre-service (hébergement externe au CREPS)	37 €		€
<b>Mercredi 21 octobre</b>			
* Pension complète avec repas en libre-service	€		€
Déjeuner et dîner en libre-service (hébergement externe au CREPS)	37 €		€
<b>Jeudi 22 octobre</b>			
* Pension complète avec repas de gala (plus 17 €)	€		€
Déjeuner en libre-service et dîner de gala (externes au CREPS)	54 €		€
<b>Vendredi 23 octobre</b>			
* Pension complète avec repas en libre-service	€		€
Déjeuner et dîner en libre-service (hébergement externe au CREPS)	37 €		€
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			€
<b>ACOMPTE DE 50 % + la totalité de l'adhésion à la SMF (à joindre lors de l'envoi)</b>			€
<b>SOLDE (à verser avant le 1<sup>er</sup> octobre 2020)</b>			€

Les personnes choisissant un hébergement externe sont tenues de régler les frais d'inscription. En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera possible. Cependant chaque cas sera examiné lors d'un problème familial majeur ou d'une maladie grave.